Conditions Générales de Vente

Désignation

La SARL DARGÈRE UNIVERS La Réunion – École DARGÈRE - désigne un organisme de formation professionnelle, dont le siège social est situé au 19 rue Paul Verlaine 97427 L'ÉTANG SALÉ.
L'école DARGÈRE met en place et dispense des formations à la Réunion et sur l'ensemble du territoire national, seule ou en partenariat.

Dans les paragraphes qui suivent, il est convenu de désigner par :
- client : toute personne physique ou morale qui s'inscrit ou passe commande d'une formation auprès de la SARL DARGÈRE UNIVERS la Réunion.
- stagiaire : la personne physique qui participe à une formation.
- CGV : les conditions générales de vente, détaillées ci-dessous.
- OPCO : les opérateurs de compétence agréés chargés de collecter et gérer l'effort de formation des entreprises.

Objet et champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente déterminent les conditions applicables aux prestations de formation effectuées par la SARL DARGÈRE UNIVERS La Réunion pour le compte d'un client. Toute commande de formation auprès de la société implique l'acceptation sans réserve du client des présentes Conditions Générales de Vente. Ces conditions prévalent sur tout autre document du client, en particulier sur toutes conditions générales d'achat.

Attestation

À la demande du client, une attestation de présence ou de fin de formation peut lui être fournie.

Tarifs et modalités de paiement

Les prix des formations sont indiqués dans la brochure de l'école et sont susceptibles d'être modifiés. Le tarif applicable est celui en vigueur, mentionné dans le contrat au moment de l'inscription. Le paiement (virement – prélèvement – chèque ou espèces) peut être effectué selon les modalités suivantes :

- Paiement en une fois pour une inscription à un module en auditeur libre
- Paiement échelonné selon un échéancier défini dans le contrat de formation pour les formations en Naturopathie

- Facilités de paiement (x3 maximum) pour les formations annexes (Paloma, Périnatalité)

Droit de rétractation

Conformément à l'article L121-21 du Code de la consommation, le stagiaire dispose d'un délai de 14 jours franc à compter de la signature de la convention pour exercer son droit de rétractation, sans avoir à justifier de motifs ni à payer de pénalités.
Le droit de rétractation est perdu si le stagiaire commence la formation avant la fin du délai de rétractation, notamment en accédant à un contenu pédagogique en ligne.

Prise en charge

Si le client bénéficie d'un financement par un OPCO, ou France Travail, il doit faire une demande de prise en charge avant le début de la prestation. Le client est tenu de fournir l'accord de financement lors de l'inscription. Dans le cas où la SARL DARGERE UNIVERS La Réunion ne reçoit pas la prise en charge de l'OPCO ou l'attestation France Travail au 1er jour de la formation, l'intégralité des coûts de formation sera facturée au client.

Conditions de report et d'annulation d'une séance de formation

L'annulation d'une séance de formation est possible, à condition de le faire au moins 10 jours calendaires avant le jour et l'heure du début de la formation. Toute annulation doit faire l'objet d'une notification par e-mail à gladys@formation-naturopathie-dargere.fr. En cas d'annulation entre 4 et 10 jours ouvrables avant la date de la formation, le client est tenu de payer une pénalité d'annulation, à hauteur de 10% du coût total initial de la formation. En cas d'annulation moins de 3 jours ouvrables avant le début de la formation, une pénalité d'annulation correspondant à 50% du coût total initial sera facturée au client.
La demande de report de sa participation à une formation peut être effectuée par le client, à condition d'adresser une demande écrite à l'organisme de formation dans un délai de 10 jours avant la date de la formation.
En cas d'inexécution de ses obligations suite à un événement fortuit ou à un cas de force majeur, la SARL DARGÈRE UNIVERS La Réunion ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses clients. Ces derniers seront informés par mail.

Programme des formations

Le programme de formation est mentionné dans la brochure et un programme détaillé est transmis au stagiaire avec le contrat d'enseignement. Le programme peut évoluer selon les découvertes en matière de santé ou tout ce qui se rapporte à la Naturopathie et à l'exercice du métier.

Responsabilité

La SARL DARGÈRE UNIVERS La Réunion ne saurait être tenue responsable des éventuels préjudices directs ou indirects résultant de l'utilisation des connaissances acquises.

Propriété intellectuelle et droit d'auteur

Les supports de formation, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, électronique…), sont protégés par la propriété intellectuelle et le droit d'auteur. Leur reproduction, partielle ou totale, ne peut être effectuée sans l'accord de la SARL DARGÈRE UNIVERS La Réunion. Le stagiaire s'engage à ne pas utiliser, transmettre ou reproduire tout ou partie de ces documents en vue de l'organisation ou de l'animation de formations.

Informatique et libertés

Les informations à caractère personnel communiquées par le client à la SARL DARGÈRE UNIVERS La Réunion sont utiles pour le traitement de l'inscription ainsi que pour la constitution d'un fichier clientèle pour des prospections commerciales.

Suivant la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition des données personnelles le concernant, en contactant l'école à l'adresse suivante : gladys@formation-naturopathie-dargere.fr

La SARL DARGÈRE UNIVERS La Réunion s'engage à appliquer les mesures administratives, physiques et techniques appropriées pour préserver la sécurité, la confidentialité et l'intégrité des données du client. Elle s'interdit de divulguer les données du client, sauf en cas de contrainte légale.

Loi applicable et attribution de compétence

Les présentes Conditions Générales de Vente sont encadrées par la loi française. En cas de litige survenant entre la SARL DARGÈRE UNIVERS La Réunion et le client, la recherche d'une solution à l'amiable sera privilégiée. À défaut, l'affaire sera portée devant les tribunaux de St-Pierre (97410).